

Tribune de Genève

Le personnel du parascolaire veut de meilleures conditions de travail

Une quarantaine d'éducateurs ont manifesté afin de faire valoir un certain nombre de revendications à l'intention du GIAP.



Théo Allegrezza

Publié: 09.06.2021, 20h10



Les manifestants se sont retrouvés mercredi après-midi sur la plaine de Plainpalais.

TA

«Fini le bénévolat!» Une quarantaine d'employés du parascolaire se sont réunis mercredi après-midi sur la plaine de Plainpalais. Ils ont réclamé de meilleures conditions de travail et fait entendre leurs revendications, parmi lesquelles une revalorisation salariale et la reconnaissance d'un plus grand nombre d'heures travaillées.

Alors que des négociations ont lieu avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), les revendications syndicales ont repris de plus belle depuis cet automne et la décision du médecin cantonal d'interdire, pour raisons sanitaires, aux animateurs de manger à midi avec les enfants. «Il en résulte un manque à gagner pour ces petits salaires», dénonce Alice Lefrançois, secrétaire syndicale du SIT.

Métier plus complexe

Ces salaires devaient être revalorisés à la faveur de Score, la réforme de la grille salariale de l'État. Mais le projet a été abandonné. Sur la plaine de Plainpalais, trois témoignages de travailleuses ont été relayés, dont celui de Juliette. «Je suis à un an de la retraite, référente socioéducative avec un salaire de 3000 francs net par mois, en annuité 6, et pourtant je dois faire chauffeur Uber à côté», rapporte-t-elle. D'autres racontent faire des nettoyages pour compléter leur revenu.

Les animatrices – il s'agit surtout de femmes – travaillent de 11 h 15 à 13 h 35 et de 15 h 45 à 18 h 05 quatre jours par semaine. «Une animatrice peut espérer gagner 3184 francs brut par mois, soit 2710 francs net, avec le maximum d'annuités, mais son salaire n'augmentera plus jusqu'à la retraite», indique le SIT. Le personnel réclame une journée de travail continue, de 11 h à 18 h 30. «Les heures que nous revendiquons, nous les faisons déjà», dit une animatrice, soulignant à quel point le métier s'est «complexifié» au cours de ces dernières années.

Faibles taux d'activité

Subventionné par les communes, le GIAP emploie quelque 1400 collaborateurs permanents et 400 non permanents dans 140 écoles. Sa directrice, Floriane Demont, explique que les salaires sont calqués sur la grille de l'État mais «paraissent faibles» car «le taux d'activité est de 48,75% au maximum». Elle espère que la prochaine réforme (G'Evolve, lancée en mars) permettra des avancées. «Le temps de travail de nos collaborateurs devra être rediscuté ces prochaines années», ajoute-t-elle.

Le GIAP n'entre pas non plus en matière sur le manque à gagner induit par l'interdiction des repas en commun. «Ce n'est pas une prestation en nature, fait valoir Floriane Demont. Mais ils reprendront dès que possible. C'est un élément pédagogique fondamental.»

Publié: 09.06.2021, 20h10